



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E29272

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2027

ÉDITÉ LE

05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/11/2021
40 000

Raison sociale : BLANC BARANGE

121 ROUTE DE LA GONDOLIERE
69930 SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 489409060

Téléphone : 04 74 26 53 09

Fax :

Siret : 489 409 060 00014

Portable :

Code NACE : 4332A

Site Internet : <http://www.blanc-barange.fr>

Numéro caisse de congés payés : 80 07761

E-mail : contact@blanc-barange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 553519F1247000/001 398733/0

Responsabilité légale :

STRATIM (903 589 257) / ELA (903 800 183) / BARANGE FRANCK PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 553519F1247000/001 398733/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/04/2026

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	26/06/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	26/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/06/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	26/06/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/06/2025
o Isolation des combles perdus	26/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.